



58 Avenue des 3 Provinces
49 300 Cholet
Tél. : 02 41 63 08 67

Madame Marie-Danielle BONIN

7, rue du Pavillon

44980 STE LUCE SUR LOIRE

09 70 95 40 81 07 70 56 99 94

PROCES-VERBAL DE RECEPTION DE TRAVAUX

SAV / Entretien :

UNIT

Travaux terminés

Le client déclare que :

Equipe :

Modèir
22.11.24



la réception est prononcée sans réserve avec effet à la date du

22.11.24



la réception est prononcée avec réserves mentionnées dans l'état des réserves figurant au verso avec effet à la date du

Les garanties découlant des articles 1792, et 2270 du Code Civil commencent à courir à compter de la signature du présent procès-verbal.

La signature du procès-verbal et le règlement des travaux autorisent le client soussigné à prendre possession de l'ouvrage.

Fait à

Ste Luce Sur Loire

le

22 11 24

en 2 exemplaires (1 pour chacune des parties)

Signature du représentant de l'entreprise :

Signature du client :

Reçu chèque(s) N°

BC15548 CM

D'un montant de

110€

Fiche suivi entretien Et/Ou SAV ☒ VMI ou ☐ VPH posé en Dec. 2011.

Entretien Réguliers

REF client : 06.11.1

date entretien	Technicien :	accès	prévoir	Type de filtre	Type de piles : teleco/sonde	Pièces changées / observation divers	prochain entretien le :
31.07.20	Gaby	trappe bâtiment		Manchon	AA	/	juillet 2024
29.09.21	Nébo	Coulon			éléctrosonde Gueran	/	2025
14/05/22	Gautier		/	/	/	/	3008
21/07/23	Gautier		/	/	/	/	/
22/11/24	Nébo	Trope cabin		/	/		han

A Les entretiens VPH peuvent être espacés de 12, 18 ou 24 mois maximum, selon l'état du filtre.
PS : bien remplir les feuilles de suivi de pièces Ventilairsec et Eoltec si besoin